



**TERME DE REFERENCE
EVALUATION DES SYSTEMES
ALIMENTAIRES
(République Démocratique du Congo)**

**Territoires de BENI – LUBERO – MASISI - RUTSHURU
(PROVINCE DU NORD-KIVU)
Territoires de DJUGU - IRUMU - MAHAGI
(PROVINCE DE L'ITURI)**

Février 2026





I. CONTEXTE & JUSTIFICATION

Welthungerhilfe (WHH) est l'une des principales organisations non gouvernementales œuvrant dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement. Créée en 1962 en tant que section allemande de la « Campagne contre la faim », WHH vise à éradiquer la faim, permettant à chaque individu d'exercer son droit à une vie autodéterminée, dans la dignité et la justice, sans souffrir de la faim ni de la pauvreté.

Depuis 1997, WHH engage des activités en République Démocratique du Congo (RDC), principalement dans l'est du pays, avec des bureaux de projet à Goma, Bunia, Kirumba, Mahagi et Nabili ainsi que des sous-bureaux à Kpandroma, et Lubero. Le contexte complexe de la RDC, marqué par des défis multiples tels que conflits armés, aléas de saines et climatiques et l'accès limité aux ressources alimentaires, nécessite des interventions stratégiques et bien coordonnées.

Les systèmes alimentaires sont importants pour la définition de notre régime alimentaire et du développement économique surtout au niveau communautaire. Une attention croissante est portée à leur transformation, visant à rendre les aliments nutritifs plus accessibles. Lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, plus de 100 pays se sont engagés à cette transformation, soulignant l'importance d'une alimentation saine pour lutter contre la malnutrition. Cependant, la complexité de ces systèmes et le manque de directives claires rendent difficile la mise en œuvre de changements effectifs. WHH prévoit de réaliser, en février 2026 au plus tard, une évaluation des systèmes alimentaires dans les territoires de Beni, Lubero, Masisi et Rutshuru au Nord Kivu, Djugu, Irumu et Mahagi en Ituri et dans les zones de santé tels que décrit dans le tableau ci-dessous :





Proposition Zones de santé		
Province	Territoire	ZS
Nord Kivu	Lubero	Masereka
		Musienene
	Masisi	Mweso
		Masisi centre
	Rutshuru	Kibirizi
		Rutshuru
	Beni	Kamango
		Mutwanga
		Manguredjipa
Ituri	Irumu	Lita
		Kasenyi
	Dugu	Rethy
		Linga
	Mahagi	Uaungba
		Mahagi

Cette enquête vise à recueillir des données probantes sur les meilleures pratiques et à formuler des recommandations pour renforcer la chaîne de production alimentaire, tout en élargissant l'analyse à la chaîne de valeur alimentaire. Cela permet de prendre en compte non seulement les activités de production et les défis des petits exploitants (accès aux intrants de qualité, mécanisation), mais aussi la répartition de la valeur économique, les relations de pouvoir entre les acteurs et les environnements réglementaires.

OBJECTIFS GLOBAUX ET SPECIFIQUES

Objectif Global :

Contribuer à l'orientation stratégique des interventions de Welthungerhilfe en République Démocratique du Congo en renforçant la compréhension du fonctionnement des systèmes





alimentaires locaux, afin d'identifier les leviers clés pour promouvoir des systèmes plus inclusifs, résilients, durables et sensibles à la nutrition et la résilience climatique.

Objectifs Spécifiques :

1. Analyser l'état actuel des systèmes alimentaires dans les zones ciblées du Nord-Kivu et de l'Ituri, en identifiant les principaux acteurs, dynamiques, contraintes et opportunités le long de la chaîne alimentaire, avec un focus sur les chaînes de valeurs clés prioritaires, classées comme suit : 1) semences 2) pommes de terre 3) cacao 4) café 5) oignon 6) cultures maraîchères. Sur cette base, les consultants devront proposer et justifier une liste prioritaire de chaînes de valeur, en tenant compte notamment des filières suivantes mentionnées ci-dessus.
2. Analyser l'impact des conflits armés et de l'insécurité sur le fonctionnement des systèmes alimentaires, notamment l'accès aux intrants, la production, les marchés, les moyens de subsistance et la consommation alimentaire
3. Évaluer les interactions des groupes vulnérables — notamment les producteurs d'agriculture familiale, les femmes et les jeunes — avec les sous-systèmes d'intrants agricoles, de production, de commercialisation, de distribution, de transformation et de consommation alimentaires.
4. Identifier les principaux facteurs de vulnérabilité et de résilience des systèmes alimentaires face aux chocs et stress (conflits, changements climatiques, insécurité, dégradation des ressources naturelles, malnutrition).
5. Examiner les cadres de gouvernance et de coordination (Task-Force au sommet de l'État, Ministère de l'agriculture, sante, Commerce, Développement rural, Économie, Plan, Environnement, Affaires sociales, Éducation, Eau et Assainissement, Cluster SecAl, service de sanitaire et agricole décentralisé) influençant les systèmes alimentaires, y compris les politiques publiques (Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle – PNSAN, Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition – PNMN, Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA), plans stratégiques multisectoriels de nutrition, plans d'action de la PNSAN, politiques agricoles), les mécanismes institutionnels et les normes formelles (normes et contrôle sanitaire, norme nutritionnelle) et informelles (régime foncier coutumiers, pratiques de marché et de gouvernance locales, normes sociales et de genre, Mécanisme communautaire de solidarité) qui structurent l'accès aux ressources, la production et la consommation
6. Analyser l'intégration des dimensions transversales telles que la nutrition, le genre, la jeunesse, la localisation et la durabilité environnementale, en lien avec les principes de l'agroécologie.
7. Identifier des leviers stratégiques et programmatiques visant à renforcer les chaînes de valeur agricole inclusives, en tenant compte des communautés vulnérables, des femmes et des jeunes, des ménages agricoles, des exploitants agricoles, des





entrepreneurs locaux, ainsi que des chefs communautaires, tout en promouvant la sécurité alimentaire, la nutrition et des moyens de subsistance durables.

8. Formuler des recommandations opérationnelles et priorisées pour orienter la conception et l'adaptation des futurs programmes de WHH en RDC.

En tant que telle, elle portera de manière générale sur la façon dont les groupes les plus vulnérables interagissent avec les sous-systèmes suivants des systèmes alimentaires, guidé par le cadre des systèmes alimentaires de WHH :

- Résultats du système alimentaire : sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, moyens de subsistance durables, bien-être planétaire, résilience du système face aux chocs, y compris les chocs économiques, les conflits et les chocs liés au climat, ainsi que les tendances climatiques à long terme ; focus sur le rôle de l'agriculture familiale.
- Chocs et stress : risques de chocs et de stress ainsi que résilience du système face à ceux-ci, y compris les chocs et stress liés au climat, la dégradation des écosystèmes, les ravageurs (criquet pèlerin, chenille légionnaire d'automne, autres), l'insécurité.
- Système du côté de la demande : Système de consommation, y compris les facteurs sociaux et économiques qui influencent la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et l'utilisation de régimes alimentaires sains et durables ; focus le rôle et adéquation du système à l'agriculture familiale.
- Système du côté de l'offre et fonctions de soutien : Le système de production comprend l'ensemble des activités liées à la production agricole, à l'organisation des producteurs et à l'accès aux intrants, aux marchés, aux services techniques et financiers, ainsi qu'aux moyens de transport et de communication. L'étude analysera les pratiques actuelles de production dans les zones ciblées, en mettant l'accent sur les exploitations familiales et leur rôle dans la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance locaux. L'étude devra également identifier les possibilités de renforcer les méthodes de production durables et résilientes, y compris, le cas échéant, les pratiques agroécologiques. Ces méthodes peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en renforçant la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation des aliments, tout en soutenant les moyens de subsistance des communautés rurales et leur résilience face aux chocs. Le système de production sera analysé en lien avec les sous-systèmes suivants : les systèmes de semences, la recherche pour ces systèmes, l'organisation des producteurs, l'accès aux intrants et aux marchés pour les produits agricoles, ainsi que l'accès aux services de formation technique, de vulgarisation et financiers. L'étude examinera également les facteurs qui influencent ces fonctions de soutien et leur adéquation aux besoins et capacités des exploitations familiales.





- Système de distribution, incluant le stockage, la transformation, le transport et la commercialisation, ainsi que les facteurs qui les influencent et l'adéquation à l'agriculture familiale.
- Gouvernance du système alimentaire : lois, règlements, politiques, normes, traditions, règles et normes informelles, ainsi que leur application et leur mise en œuvre et l'adéquation à l'agriculture familiale.
- A cette fin une revue documentaire des ressources disponibles est requise en discussion avec l'équipe WHH en amont de l'étude.

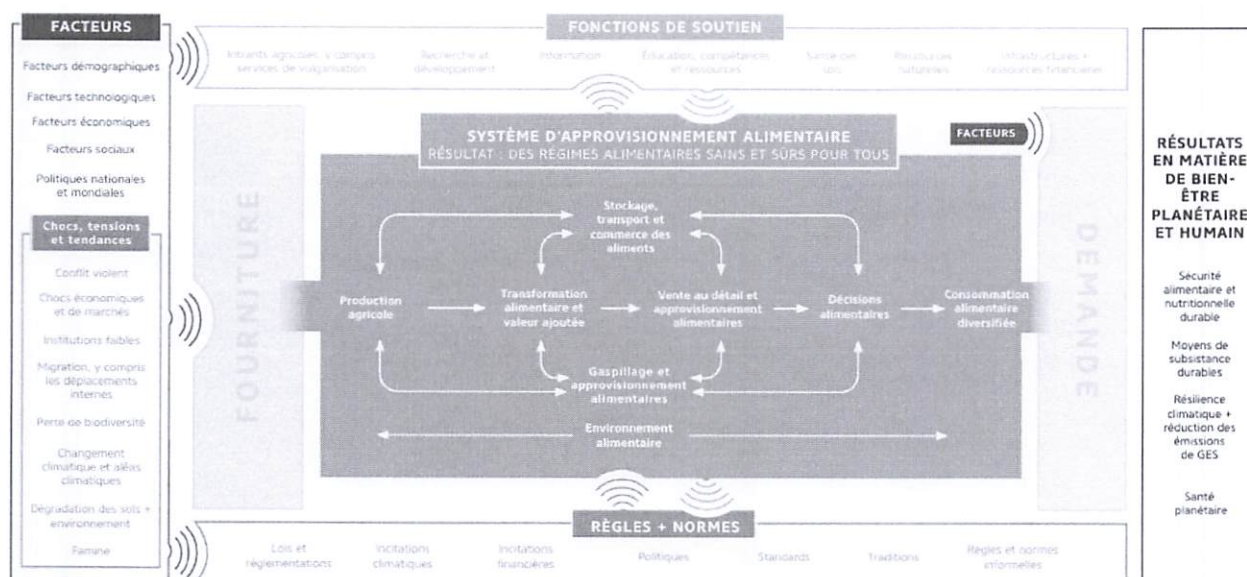


Fig 1: Cadre des systèmes alimentaires WHH

L'étude doit mettre en évidence des résultats concrets et exploitables, pouvant orienter les décisions programmatiques et économique de Welthungerhilfe en République Démocratique du Congo. À cette fin, le ou la consultant(e) recueillera des données sur plusieurs points de levier clés pré-identifiés au sein du système alimentaire. Ceux-ci incluent :

- Les opportunités d'emploi rural et les moyens de subsistance pour les femmes et les jeunes jusqu'à 25 ans, en tenant compte des défis spécifiques rencontrés dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.





- L'existence, la couverture et la performance des mécanismes de protection sociale fournis par le secteur humanitaire à travers les programmes en cours (exemple ; programme cash et de sécurité alimentaire), destinés aux consommateurs des zones rurales et périurbaines, pour répondre aux besoins des populations affectées par l'insécurité et les crises humanitaires.
- L'utilisation et la gestion du capital naturel et de l'environnement basées sur le marché, en tenant compte des pratiques locales et des exigences écologiques.

Par ailleurs, l'étude explorera le potentiel de solutions innovantes permettant d'accroître à la fois la productivité et la durabilité du système alimentaire en RDC. L'étude proposera une analyse approfondie des sous-systèmes en vue de concevoir des actions, incluant mais ne se limitant pas à :

- Des interventions de protection ciblées soutenant les acteurs vulnérables du système alimentaire, visant à atténuer les facteurs d'exclusion. Cela pourrait inclure la création d'opportunités d'emploi rural et économique pour les femmes et les jeunes de moins de 30 ans, en particulier dans le contexte des défis de la vie rurale en RDC.
- La promotion d'activités sensibles à la nutrition sur les marchés secondaires et tertiaires, garantissant une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les consommateurs ruraux et périurbains, surtout dans les régions touchées par la malnutrition chronique.
- Des stratégies d'assistance humanitaire qui soutiennent les systèmes alimentaires locaux et minimisent les externalités négatives, en reconnaissant le rôle essentiel des communautés locales dans la sécurité alimentaire.
- L'utilisation et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement fondées sur le marché, en intégrant la durabilité dans les pratiques agricoles et de gestion des ressources.
- Le potentiel de solutions innovantes pour améliorer la productivité et la durabilité, en capitalisant sur les technologies appropriées et les savoir-faire indigènes.
- Les opportunités pour le développement des chaînes de valeur pertinentes de semences et de produits agricoles.
- Les possibilités d'améliorer l'accès des petits exploitants aux services pertinents pour la transformation des systèmes alimentaires, notamment des machines des intrants et des produits agricoles, financement, communication, formation, recherche, etc.

II. CONCEPTION ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Le/la consultant.e doit proposer une méthodologie claire et minutieuse sur les étapes et le contenu de l'étude notamment l'échantillonnage, les groupes cibles, les zones spécifiques de

TDR_ Evaluation des systèmes alimentaires à l'Est de la RDC





l'étude, les techniques de la collecte et les outils qui seront utilisés, le plan d'analyse des données, etc.

Dans la méthodologie proposée, les aspects relatifs au contrôle de la qualité des données ainsi que la triangulation des informations collectées devront être ressortis dans la proposition.

Le ou la consultante devra également exploiter les données existantes (par exemple, les cadres légaux, des études antérieures, les données secondaires, les données issues des ateliers sur ce sujet, les outils sur le cadre des systèmes alimentaires WHH, et dans la mesure du possible de la boîte à outils WHH [outils permettant d'identifier les points de levier, de définir une vision du système dans le cadre d'ateliers multi-acteurs, les outils sur l'inclusion, le développement économique, la sécurité alimentaire/nutrition, la résilience climatique, etc. Les consultants peuvent s'orienter à la boîte à outil] et autres).

Un accord final sur la conception et la méthodologie de l'étude sera discuté sur la base de l'offre soumise **et/ou** du rapport de démarrage.

De manière générale:

- La méthodologie de l'étude doit permettre de bien comprendre toutes les composantes des paramètres des variables étudiées et des variables explicatives impliqués dans le système alimentaire en RDC.
- Les méthodes et les sources de données doivent être triangulées pour améliorer la validité des résultats de l'étude
- Les données existantes doivent être incluses.

III. PRODUITS ET ECHEANCES POUR LES RAPPORTS

1. Note méthodologique / Inception Report (5–10 pages)

- Compréhension du mandat
- Méthodologie et outils de collecte
- Plan de travail détaillé et calendrier
- Matrice d'évaluation (questions, indicateurs, sources de données)

2. Rapport provisoire d'évaluation des systèmes alimentaires (max. 10 pages)

- Résumé exécutif (2 pages max)
- Contexte, méthodologie, limites
- Résultats provisoires obtenus
- Analyse spécifique sur le genre et les effets de la localisation sur le développement de système alimentaire
- Propositions concrètes des axes stratégiques de développement pour WHH en RDC
- Conclusions, leçons apprises, recommandations





Échéance du rapport : Au plus tard 2 semaines après la mission sur le terrain le rapport préliminaire doit être soumis à WHH. Un délai d'une semaine sera accordé au/à la consultant(e) pour intégrer les feedbacks pour déposer le rapport final.

3. **Atelier de restitution** pour l'approbation des axes stratégiques avec les staffs de WHH
4. **Rapport final validé** (50–65 pages) intégrant les commentaires des parties prenantes (WHH Bonn, Conseils régionaux en systèmes alimentaires, Coordination RDC, des services étatiques concernés) dont un rapport sommaire présentant les principales conclusions (10 à 15 pages) à distribuer.

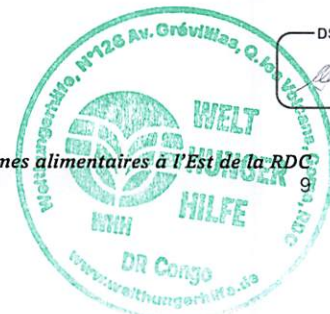
IV. CONFIDENTIALITÉ

1. Tous les documents et données acquis à partir de documents, lors d'entretiens ou de réunions sont confidentiels et ne doivent être utilisés que pour les besoins de l'étude.
2. Les documents à produire ainsi que tout le matériel lié à l'étude (produit par les évaluateurs/trices ou l'organisation elle-même) sont confidentiels et restent à tout moment la propriété du contractant.

V. EXPERTISE DES ÉVALUATEURS/TRICES

L'équipe de la consultance doit être composée de deux personnes, dont au moins une de nationalité congolaise basée dans l'Est du pays. Les consultants individuels ou les bureaux d'études sont invités à présenter leur candidature en faisant valoir les qualifications et compétences suivantes :

1. Le/la consultant(e) principal(e) doit être titulaire d'un PhD ou Master avec 5 ans d'expérience en économie agricole, en développement international ou dans un domaine connexe avec au moins des qualifications dans l'un des domaines concernés par cette étude.
2. Une grande expérience dans la conduite d'études ou d'évaluations analytique multiméthodes, y compris dans la collecte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives et dans l'animation d'ateliers participatifs. Une expérience dans la conduite d'une étude approfondie sur les systèmes alimentaires est un atout.
3. Des connaissances techniques et une expérience dans les secteurs/thèmes des systèmes et sécurité alimentaires, de l'analyse de l'économie politique, de l'agriculture, de la nutrition, de l'environnement, de la gouvernance et/ou du développement économique/du développement des systèmes de marché/des chaînes de valeur sont fortement souhaitées.





4. Solides compétences analytiques, notamment en matière d'analyse statistique et de rédaction de rapports.
5. Excellentes aptitudes à la communication et capacité à interagir efficacement avec un large éventail de parties prenantes aux niveaux institutionnel et communautaire.
6. Expérience de travail avec des ONG internationales et des agences de développement dans le cadre de missions de conseil similaires.
7. Maîtrise de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit.

VI. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Les candidats/es doivent fournir une offre technique et financière ainsi que les pièces administratives

Offre technique : La partie technique de l'offre doit inclure une référence à la faisabilité estimée des TdR (le cas échéant, avec des suggestions pour les questions d'évaluation spécifiques). Elle doit également inclure :

1. Une brève description de la conception générale
2. La méthodologie de l'évaluation des systèmes alimentaires,
3. Les outils de récolte de données
4. Le plan d'analyse des données (quantitative et qualitative),
5. Les techniques de calcul de l'échantillon,
6. Les limites de l'étude,
7. Calendrier de travail réaliste,
8. La composition de l'équipe d'étude (le cas échéant) y compris profil, compétences, responsabilités et CV de chaque membre.

Offre financière : La partie financière comprend une proposition de budget pour l'étude complète. Il doit indiquer les frais par jour de travail (plus taxe sur la valeur ajoutée - TVA, le cas échéant),

Elle doit ressortir :

1. Les coûts du personnel (consultant/e principal/e et assistant/e si applicable)
2. Les couts des enquêteurs associés à la collecte de données ;
3. Les couts liés à la formation des enquêteurs sur les outils de collecte ;
4. Les couts de déplacement, d'hébergement et de restauration dans les localités lors de la phase terrain ;

En plus de cela, les documents suivants sont à joindre au dossier :

Personne Physique :





- Carte d'identité ;
- CV et Copie du Diplôme
- Attestation de services rendus pour les expériences antérieurs
- Attestation de déclaration et paiement des impôts et taxes jusqu'à septembre 2025 ;

Bureau d'étude ou organisation :

- Documents légaux
- CV de l'entreprise ou Organisation
- Preuve des déclarations et paiements des taxes (IPR/)
- Certificat de services rendus

VII. PROCESSUS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

L'évaluation des offres se fera en deux phases.

- Pour la première phase, la partie technique de la proposition sera évaluée et notée.
- La deuxième phase consistera à évaluer et comparer les offres techniques par rapport au budget disponible

Les offres seront sélectionnées sur la base des critères techniques et financiers suivants :

Pondération de l'évaluation des candidatures (100 points) :

1. Diplômes et CV de l'équipe de consultant (10 points)
2. Expériences prouvées par des attestations et références concluantes (25 points)
3. Maîtrise des méthodologies d'évaluation de projet/programme (25 points)
4. Capacités rédactionnelles, synthétique et analytiques dans les méthodologies de collecte et d'analyse de données à la fois quantitatives et qualitatives (5 points)
5. Bonne connaissance des thématiques liées aux Renforcement des compétences des jeunes, améliorer la qualité de l'enseignement et insertion professionnelle et entrepreneuriale des jeunes et femmes (5 points)
6. Compréhension des aspects genre et des thématique " système alimentaire ainsi que localisation" (5points)
7. Chronogramme réaliste (5 points)
8. Offre financière (20 points)

VIII. CONDITIONS DE PAIEMENT

Aucun paiement anticipé n'est autorisé. Le paiement est effectué sur la base des produits livrés, c'est-à-dire qu'à l'acceptation du rapport initial et des outils de collecte de données Conformément à ses politiques internes, WHH envisage décaisser les fonds de la manière Suivante :

TDR_ Evaluation des systèmes alimentaires à l'Est de la RDC





- Première tranche de 40% à la signature du contrat et validation du rapport de démarrage par le département MEAL de WHH ;
- Deuxième tranche de 40% après la remise des données probantes récoltées à WHH et du rapport d'activité ;
- Et, troisième tranche de 20% après la validation des données par le Département MEAL de WHH et restitution synthèse du résultat de l'étude aux staffs WHH et les représentants des bénéficiaires.

Conditions générales

Tous les rapports et documents préparés au cours de la mission seront considérés comme la propriété intellectuelle de WHH, et les documents ou toute partie de ceux-ci ne peuvent être vendus, utilisés et/ou reproduits de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit préalable de WHH. Les normes humanitaires fondamentales, les normes éthiques et les normes de sauvegarde de WHH doivent être strictement respectées.

IX. COMMENT POSTULER

Les parties intéressées peuvent soumettre des propositions techniques et financières, ainsi que d'autres documents à l'appui, en un seul paquet à l'adresse info.cod.goma@welthungerhilfe.de **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 17 février 2026.**

NB : La WHH ne perçoit ni argent ni des faveurs de la part des soumissionnaires. Elle lutte contre la fraude et la Corruption. Pour tout cas de fraude contact directement LE NUMERO VERT : +243 861 156 800

Pour la Welthungerhilfe

Goma, le 03/02/2026

Manfred Bischofberger

DocuSigned by:

5FFAE75DCC36409...





Annexe 1 : (ces annexes font parties intégrantes de l'offre, donc à allier obligatoirement^[1] à votre offre)

ANNEXE 1 : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

1.2 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	





Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	

1.3 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employés, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chef·e·s de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur·trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à screening@welthungerhilfe.de.

Cadre de la direction n°1	
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)	
Nationalité	ID Card:
Adresse (au minimum, pays de résidence)	





Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID-Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois:	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID-Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°4			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			





Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
-------------------	--------	--------	---------

2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Droits de l'Homme

- o Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- o Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- o Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- o Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- o Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- o Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

- o Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- o Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- o Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- o Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>

2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de





Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe □ Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit

3. Déclaration des fournisseurs

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;
- Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales,
- Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;



TDR: Evaluation des systèmes alimentaires à l'Est de la RDC



- e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
- f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
- g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
- h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
- i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
- j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de Welthungerhilfe, nous assurons à Welthungerhilfe, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par Welthungerhilfe ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
- k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- l) Nous comprenons que Welthungerhilfe réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
- m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
- n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de Welthungerhilfe.

Place, date

Nom, signature

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



^[1] A défaut, l'offre est automatiquement rejetée